





### Proposition personnalisée

Au vu des besoins et attentes que vous aurez exprimés, nous vous adresserons un projet personnalisé, présentant la ou les garanties proposées, ainsi que le montant des cotisations mensuelles.

Il constitue une solution au regard de votre situation, des besoins et du budget consenti, sous réserve des exclusions et limitations pouvant résulter de vos déclarations.

En application des articles L. 221-18 et L. 221-18-1 du Code de la mutualité : dans le cadre d'une adhésion à la Mutuelle issue d'une vente à distance, vous disposez d'un délai de 14 jours calendaires pour renoncer à votre adhésion. Ce délai commence à courir, à compter du jour où l'adhésion a pris effet. En cas de réclamation, vous pouvez nous contacter directement au : 01 55 80 49 00.

Nous restons à votre entière disposition et nous vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Votre Conseiller Mutuelle Mip

Document à nous retourner dûment signé et rempli directement sur le site [www.mutuelle-mip.fr](http://www.mutuelle-mip.fr) en cliquant sur le logo Mip, puis à la rubrique "Des garanties adaptées à vos besoins" cliquer sur l'icône "Les particuliers"

ou par courrier à l'adresse suivante : GIE Groupe Nation – Service Adhésion Individuelle Mip – 178 rue Montmartre – 75082 PARIS CEDEX 02



Fait à : ..... Le : .....

Votre signature :

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, les informations transmises via le bulletin d'adhésion sont destinées à Mip en sa qualité de responsable du traitement. Les données collectées sont nécessaires à la gestion des garanties souscrites et des services associés. Le traitement des données se fait dans le respect du Code de la consommation, du Code de la mutualité et du Code monétaire et financier dans le cadre du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Elles sont destinées aux services concernés de Mip et le cas échéant à ses sous-traitants et prestataires. Elles sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle et sous réserve des prescriptions légales. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification auprès de Mip : par courrier : Mutuelle Mip – 178 rue Montmartre 75096 PARIS CEDEX 02 ou sur l'espace privé du site internet de la Mutuelle. Vous disposez également d'un droit d'effacement, de limitation, d'opposition et du droit à la portabilité des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant votre identité pour des raisons de sécurité et éviter toute demande frauduleuse, sur simple demande écrite adressée par email à : [delegue-protection-donnees@gie-nation.fr](mailto:delegue-protection-donnees@gie-nation.fr) ou par courrier : Mutuelle Mip – Délégué à la protection des données – 178 rue Montmartre 75096 PARIS CEDEX 02. La Mutuelle dispose d'un délai d'un mois à compter de la réception de la demande pour répondre aux sollicitations. Vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité compétente de contrôle : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)